



Droit, juridique

Licence professionnelle Métiers du notariat

Faculté de droit

ALTERNANCE

NIVEAU D'ETUDE Bac + 3

PERIODE : de septembre à septembre

DUREE 1 an / 2 semaines chez l'employeur - 1 semaine en formation

OBJECTIFS ET PRINCIPE

La licence professionnelle « Métiers du notariat » permet un accès aux métiers du notariat, mais également à d'autres professions au sein desquelles les compétences de juristes spécialisés en matière notariale sont appréciées (collaborateur juridique dans un cabinet d'assurance, une banque ou une agence immobilière).

La formation prépare principalement au métier de collaborateur de notaire : technicien du droit (clerc). La formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques dans les divers domaines et d'avoir des bases solides en anglais juridique et commercial afin d'être capable de renseigner la clientèle étrangère des études.

Cette licence est une formation courte et professionnalisante, conçue dans un objectif d'insertion professionnelle immédiate. Toutefois, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leur formation en vue de préparer le DIMN (Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat)

DOMAINES DE COMPETENCES

- Droit des obligations
- Droit des biens
- Droit rural
- Droit des personnes et de la famille
- Droit immobilier (construction, copropriété, urbanisme, technique de contrat de vente immobilière ...)
- Entreprises et garanties (droit des sûretés et publicité foncière, droit des sociétés, ...)
- Gestion du patrimoine familial
- Anglais

EXEMPLE DE PROJETS

- Accomplir les formalités préalables et postérieures aux actes courants
- Rédiger des actes courants et simples en droit immobilier et droit de la famille
- Constituer et gérer des dossiers
- Renseigner la clientèle

CADRE LEGAL / REMUNERATION

ALTERNANCE - <http://bit.ly/2gbtasF>

CONTACT CLUB DES ENTREPRISES

Anaïs LEVEILLET / Faculté de droit - anaïs.levillet@univ-smb.fr - +33(0)4.79.75.91.30

POUR EN SAVOIR + : <http://bit.ly/2CM01PJ>